

**Commune de Vence**

PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS  
 PREVISIBLES d'INCENDIE de FORETS

Carte de la voirie



Pour le Préfet  
 Le Secrétaire Général  
 Frédéric MAC KAIN

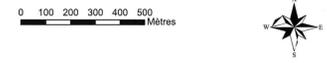
Plan de situation

1:10 000 Octobre 2016

PRESCRIPTION de la révision du PPRIF : 28 novembre 2014
DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL : 29 février 2016
ENQUETE PUBLIQUE : du 4 avril au 6 mai 2016
APPROBATION du PPRIF : Arrêté du 24 OCT. 2016
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER ALPES-MARITIMES SERVICE EAU RISQUES

**Légende**

- COMMUNE
- Limite de la zone d'étude
- Voie principale (double issue, largeur supérieure à 5 mètres)
- Voie secondaire (double issue, largeur supérieure à 3 mètres)
- Voie étroite (double issue, largeur inférieure à 3 mètres)
- Voie sans issue (largeur supérieure à 3 mètres)
- Voie étroite sans issue



Sources :  
 - Fond cartographique : EDR25 © IGN 2004  
 - Limite communale : BDTopo © IGN 2014  
 - Routes : BDTopo © IGN 2014

Certaines voies de la Zone Non Concernée par le risque incendie de forêt (NCR) n'apparaissent pas sur cette carte.  
 Seules les voies se rapportant aux zones exposées et les voies structurantes de la commune qui y conduisent figurent ici

